



la lettre

d' EVELYNE YONNET

Conseillère générale d'Aubervilliers | canton
e s t



CETTE LETTRE se veut le reflet de l'action départementale et de son prolongement à Aubervilliers. Le Conseil général a en effet la charge de politiques publiques importantes : l'action sociale, la prévention sanitaire, les collèges, la protection de l'enfance, les crèches...

Septembre oblige, cette première page est consacrée à la rentrée scolaire. Au sein de la commission de travail que je préside, nous menons, avec l'administration départementale et les élus qui la composent, une réflexion de fond sur l'action en direction de la jeunesse. Celle-ci s'est déjà traduite par l'élaboration du schéma départemental pour la réussite des jeunes en Seine Saint-Denis.

C'est également dans ce cadre qu'a été créée la principale mesure de cette rentrée : le quotient familial pour la restauration scolaire dans les collèges. En réduisant les prix de la cantine jusqu'à 85 % selon les revenus, nous avons voulu agir

à la fois pour plus de justice sociale, mais aussi pour une meilleure santé publique. Il est en effet essentiel pour le développement des enfants, de leur donner la possibilité de faire au moins un repas équilibré par jour et d'adopter une meilleure hygiène alimentaire.

Dans les prochains mois, nous poursuivrons ce travail en étudiant l'impact des démarches éducatives départementales, le développement des enseignements artistiques ou encore la démocratisation des pratiques culturelles. Des sujets que vous retrouverez probablement au sommaire d'une prochaine lettre.



rentrée
scolaire

Démarches éducatives

Comment aider les jeunes à réussir leur scolarité et leur ouvrir des perspectives d'accomplissement personnel et professionnel ?

C'est à cette question que tente de répondre le Conseil général avec son schéma de réussite des jeunes. Le département propose une palette d'activités de découverte culturelle, sportive ou scientifique en partenariat avec plus de 25 structures associatives. Pour formaliser l'indispensable complémentarité avec l'Education nationale, une convention de coopération a été signée avec l'Inspection académique de Seine Saint-Denis. Chaque collège est désormais doté d'un correspondant «démarches éducatives» chargé de relayer les projets locaux.



Evelyne Yonnet soutient notamment le travail de l'AFEV en matière de soutien scolaire

Par ailleurs, à Aubervilliers, un dispositif de soutien scolaire pour les élèves en difficultés, a été mis en place dans les collèges Gabriel Péri et Jean Moulin, avec l'association de la Fondation étudiante pour la ville (A.F.E.V.). Ce dispositif fait appel au volontariat des jeunes étudiants albertvillariens désireux d'aider les collégiens à surmonter leurs difficultés scolaires. Cette action offre aux jeunes étudiants la possibilité de participer à une action de solidarité de proximité, valorisante et enrichissante. Elle s'inscrit bien sûr en complément des dispositifs existants d'accompagnement scolaire, notamment celui de l'Office Municipal de la Jeunesse d'Aubervilliers, le passeport réussite, et des autres actions éducatives proposées par le Conseil Général.



Zebrocker au bahut 2006 2007 Attention au départ

La mission Zebrocker soutenue par le Conseil général de Seine Saint-Denis mène depuis plus de quinze ans des actions éducatives musicales auprès des lycéens et collégiens.

Zebrocker au bahut propose un parcours éducatif musical, avec un livret et CD pédagogique, des interventions de conférenciers, des rencontres avec des artistes. A Aubervilliers, au cours de l'année passée, l'opération a notamment été suivie par des élèves de 4ème et de 5ème Segpa du collège Rosa Luxembourg.

Plus d'information : 01 55 89 00 60
<http://www.zebrocker.net>



Agenda en images

✓ **le 16 mai - Inauguration au 8-10 rue des Noyers.**



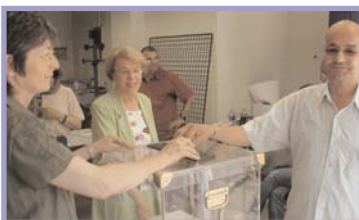
Cette opération de réhabilitation a permis de préserver un ancien bâtiment rural tout en créant 31 logements sociaux gérés dans le cadre du 1% patronal. Durant l'inauguration, les responsables du projet ont tenu à saluer le travail des services municipaux et à remercier Evelyne Yonnet pour son soutien énergique. Ici en conversation avec un des deux dirigeants de l'agence Artenova qui a piloté le programme.

✓ **le 1er juin - à la Bourse départementale du travail.**



Le 1er juin, Evelyne Yonnet répondait à l'appel du Réseau Education sans Frontière pour parrainer et prendre sous sa protection citoyenne un jeune lycéen chinois habitant Aubervilliers, menacé d'expulsion.

✓ **le 24 juin - consultation populaire. Présidence d'un bureau de vote.**



Résultat du vote à Aubervilliers, 10 % d'électeurs se sont exprimés. 72 % ont voté pour le droit de vote et l'éligibilité des résidents étrangers.

accueil des personnes âgées

L'Etat bloque les projets d'Aubervilliers

Faute de crédits ministériels, le Préfet de Seine Saint-Denis n'a pas autorisé le financement par l'Etat, du projet de création d'un établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD) sur la ZAC Emile Dubois à Aubervilliers. Le permis de construire a pourtant été délivré en mars 2006, mais les travaux n'ont pu démarrer, faute de cette autorisation préfectorale. Le projet avait également reçu l'avis favorable du Comité Régional de l'Organisation Sociale et Médico-Sociale le 18 novembre 2004. De surcroît, il était assuré de la participation financière du Conseil général de Seine Saint-Denis et de la Région Ile-de-France à hauteur respectivement de 1 479 714 € et 1 222 413 €. Si la décision de l'Etat devait être maintenue, les conséquences seraient extrêmement négatives pour Aubervilliers et pour sa capacité à développer une offre d'hébergement pour les personnes âgées dépendantes. De plus, cette carence de l'Etat retarde l'aménagement de la ZAC Emile Dubois. Elle met également en difficulté les organismes engagés dans le projet et confrontés à des surcoûts financiers. Le Conseil général est intervenu à plusieurs

la participation du Conseil général à l'extension du centre Constance Mazier s'élève à 1 283 586 €

reprises auprès du Ministre de la santé et des solidarités pour lui demander de débloquer rapidement les crédits nécessaires à la création de cette EHPAD.

Centre de gérontologie Constance Mazier Des crédits insuffisants



Les travaux d'humanisation et d'extension de l'établissement de la rue Hémet s'achèveront le 1er octobre prochain. 24 places supplémentaires ont été créées mais, à ce jour, les services de l'Etat ne proposent pas les moyens financiers suffisants pour augmenter en proportion le personnel soignant. Cet été, Evelyne Yonnet est intervenue auprès du Ministre de la Santé et des Solidarités pour obtenir les moyens nécessaires au bon fonctionnement de l'établissement.

Aménagement de l'avenue du Président Roosevelt

Les arbres seront préservés

Après la requalification de la rue Danielle Casanova, le Conseil général va prochainement réaménager l'avenue Roosevelt afin de mieux organiser la circulation dans le cadre du projet de bus mobilien 170. Sont prévus, la mise aux normes des arrêts de bus et des passages piétons pour les personnes à mobilité réduite, le repositionnement des places de stationnement, la reprise complète de la place Schaeffer, la plantation d'arbres d'alignement et la réfection des trottoirs. Ces aménagements seront complétés par un itinéraire cyclable et la rénovation complète de la



coût des travaux 395.000 €

signalisation et de l'éclairage public. A noter que le Conseil général vient de procéder à une étude phytosanitaire pour déterminer l'état de santé des arbres bordant l'avenue. 55 pourront être sauvés et 20 devront être abattus et remplacés. Il est également prévu d'améliorer le fleurissement de l'avenue. Les travaux devraient démarrer au premier semestre 2007.

Financements du Conseil général à Aubervilliers

- ◆ Réaménagement de la crèche/PMI/SAM / Pont Blanc 60 000 €
- ◆ Rénovation du gymnase, création de salles de sciences et techniques au collège Henri Wallon montant prévisionnel 530.255 €
- ◆ Menuiseries, création d'un auvent et réfection du sol du préau au collège Diderot 323 000 €
- ◆ Dotation exceptionnelle suite à l'incendie du gymnase Gabriel Péri 20.550 €
- ◆ Fonds d'intervention de quartier 293.887 €
- ◆ Subvention 2006 au Cyclisme Municipal d'Aubervilliers 488.000 €
- ◆ Attribution de bourses d'étude aux pupilles majeurs d'Aubervilliers 30.600 €
- ◆ Financement des activités d'insertion au Foyer de Jeunes Travailleurs 53.357 €
- ◆ Subvention au Cercle Municipal Aubervilliers Escrime pour le Championnat du Monde 22.000 €
- ◆ Coopération avec la ville d'Aubervilliers pour ses actions éducatives en faveur de l'enfance 24.463 €

Projets

Amélioration de l'habitat

MAIRE-ADJOINTE CHARGÉE DE L'HABITAT ET DE L'URBANISME, Evelyne Yonnet présentait le 26 juin dernier, à la municipalité un rapport détaillé sur la situation de l'habitat sur le secteur de Plaine Commune et sur les évolutions à apporter aux politiques engagées. Parmi les mesures proposées, la simplification des dispositifs de Fonds d'Intervention de Quartier et création d'une agence immobilière à vocation sociale.

LE PLAN RÉGIONAL SANTÉ ENVIRONNEMENT 2005-2008 cite Aubervilliers en exemple pour sa politique active de lutte contre le logement insalubre. Dans le cadre de son élaboration, Evelyne Yonnet, en qualité de membre du comité départemental d'hygiène, avait déposé une contribution sur ce thème. Le document est disponible sur Internet : <http://ile-de-france.santé.gouv.fr>

Logement et insertion

La ville d'Aubervilliers a cédé un immeuble lui appartenant situé 13 rue Trévet pour la réalisation de logements transitoires très sociaux. Ce projet, fruit d'un travail partenarial entre la municipalité et les structures associatives permettra de mettre 4 logements à la disposition du réseau REALISE qui travaille en liaison avec les Restaurants du Cœur. Les logements seront destinés, pour des périodes allant de 6 mois à 2 ans, à des personnes en insertion employées par les Structures d'Insertion par l'Activité Economique et bénéficiant d'un accompagnement social.



le 13 rue Trévet

CLIN d'œil à l'équipe d'éducation physique et sportive du collège

Jean Moulin et aux 55 élèves de 6ème qui ont participé en mai et juin aux sorties sur la base de loisirs départementale de Champs-sur-Marne. Au programme voile, kayak, et course d'orientation. L'occasion de rappeler que le Conseil général assure la gratuité de l'accès à la base et aux activités pour les enfants de Seine Saint-Denis encadrés.

en transparence

Cette publication, tirée à 15000 exemplaires, est intégralement financée sur les fonds personnels d'Evelyne Yonnet. Elue Conseillère générale de Seine Saint-Denis en mars 2004 sur le canton d'Aubervilliers-est, Evelyne Yonnet est membre du Parti socialiste. Elle est également adjointe au maire d'Aubervilliers depuis 2001.

La maison départementale du handicap a ouvert ses portes

Depuis avril 2006, le Conseil général a ouvert la maison départementale du handicap. Ce lieu unique, baptisé Place handicap, propose un accès facilité aux droits et prestations dont peuvent bénéficier les personnes handicapées, enfants et adultes. Place handicap regroupe les services du Conseil général, de l'Etat, de la Caisse primaire d'assurance maladie, de la Caisse d'allocations familiales et de représentants d'associations de personnes handicapées.



A AUBERVILLIERS, la Coordination municipale du handicap propose toujours un accueil personnalisé aux personnes handicapées et à leurs familles. Tél. 01.48.34.76.89
114 bd Félix Faure à Aubervilliers

Prévention

FILLES ET GARÇONS AU COLLÈGE
Ce DVD, réalisé à la demande du Conseil général, a vocation à servir d'outil aux enseignants et éducateurs pour lutter contre les comportements sexistes chez les jeunes. Disponible auprès de l'Observatoire des violences faites aux femmes. Tél. 01 43 93 84 89.

RESPECT DANS LES TRANSPORTS
Le Conseil général diffuse à tous les partenaires du contrat départe-

mental de sécurité dans les transports un film rappelant aux élèves les règles du respect. En 12 minutes, le film montre le parcours en transports en commun d'un jeune ponctué de péripéties permettant d'évoquer les questions des horaires, des itinéraires, de la sécurité et du comportement des voyageurs. Ce film est présenté aux élèves lors d'actions de sensibilisation des transporteurs dans les établissements.

Emploi

A la demande des élus socialistes, le Conseil général a signé une convention de partenariat avec la région Ile-de-France pour la mise en place des EMPLOIS TREMPAINS. Une bonne nouvelle pour les nombreuses associations touchées par la baisse des subventions de l'Etat et désireuses de maintenir leurs activités sur la durée et de procéder à des recrutements pérennes. L'instruction des dossiers sera effectuée par les services départementaux avant la présentation en comité départemental composé de techniciens de la région et du département.

Coopération

Dans le cadre du Comité d'Appui à l'Export, la Seine-Saint-Denis était présente, pour la 6ème année consécutive, à la FOIRE INTERNATIONALE D'ALGER, du 1er au 8 juin dernier. Parallèlement, le Département a engagé des échanges avec la Wilaya de Tlemcen en vue d'établir une coopération décentralisée. Le département devrait accueillir avant la fin de l'année une délégation de la Wilaya de Tlemcen pour définir les termes de ce partenariat.



Découvrir

La Seine Saint-Denis est riche d'une histoire industrielle forte et aujourd'hui encore, de grandes entreprises choisissent de s'y installer, en particulier sur le site de la Plaine Saint-Denis. Pour permettre à tous de mieux connaître l'activité de ces entreprises et découvrir des sites rarement ouverts au public, des visites sont organisées par le Comité départemental du tourisme. Ainsi, vous pourrez par exemple, découvrir les locaux et l'activité de la documentation française à Aubervilliers ou encore pénétrer sur le site RATP des ateliers de la Villette. Tél. 01 49 15 98 98





SALLE DES SEANCES

Evelyne Yonnet intervient régulièrement en séance plénière du Conseil général, notamment en qualité de présidente de commission. Le mardi 13 juin elle intervenait au nom du groupe socialiste, vert et gauche républicain lors du débat sur le compte administratif du Conseil général. Extrait :

« Les chiffres du RMI sont éloquentes. Notre département a franchi la barre des 50 000 allocataires en octobre dernier. Au risque de nous répéter, il est évident que la compensation ne correspond pas à la réalité des besoins. (...) Dans ce contexte, il faut souligner que le département a fait un effort significatif pour continuer à consacrer 17 % du montant des allocations versées à des actions d'insertion. Cet effort se retrouve également dans le fonds départemental d'aide aux jeunes, dont la pleine gestion est assurée par le département depuis le 1er janvier dernier. D'autres volets de l'action sociale méritent d'être soulignés - notamment ce qui a trait aux personnes handicapées, suite à l'adoption de la loi pour l'égalité des



La salle des séances du Conseil général à Bobigny

droits et des chances des personnes handicapées en février 2005. Celle-ci a abouti à la création d'une nouvelle prestation - la Prestation de compensation du Handicap (...) Malgré l'absence de visibilité due au décalage entre l'adoption de la loi et la publication des décrets d'application, les délais ont été tenus et la création de la Maison départementale des personnes handicapées a été effective au 1er janvier. Cela a été d'autant plus méritoire, au vu du fonctionnement antérieur... »

dans la rue

ci-contre. Evelyne Yonnet aux côtés de Claude Dilain Maire de Clichy lors de la manifestation du 3 décembre 2005 contre les violences en Seine Saint-Denis.



le même jour avec Elisabeth Guigou ancienne Ministre, députée de Seine Saint-Denis



sous le parapluie de Dominique Strauss-Kahn lors des manifestations contre le CPE



Coopération avec Paris

Le 2 mai dernier, le Conseil général de Seine Saint-Denis approuvait une convention de coopération avec le département de Paris qui portera notamment sur l'action sociale, la santé, la protection de l'enfance, la culture ou encore le rééquilibrage en faveur du nord et de l'est de la région Ile-de-France. Evelyne Yonnet a été désignée pour siéger à la conférence permanente chargée de faire vivre la concertation entre les deux collectivités.

Un budget départemental sous la contrainte

Les Conseils généraux connaissent de graves difficultés financières largement imputables aux dernières lois gouvernementales qui ont transféré de nombreuses charges qui auraient dû rester du ressort de la solidarité nationale. Ainsi, la loi de transfert du RMI en 2003, la loi «relative à l'autonomie et aux libertés locales» en 2004, loi sur le handicap en 2005, impliquent chacune un accroissement considérable des dépenses départementales. Par exemple, pour la Seine Saint-Denis, le transfert du RMI au département se solde par un besoin de financement supplémentaire de 80 millions d'euros. Au total, pour 2006, les transferts coûteront 140 millions d'euros aux contribuables de Seine Saint-Denis.



ci-dessus, campagne du groupe socialiste, vert et gauche citoyenne, contre les décisions gouvernementales lourdes de conséquences pour la Seine Saint-Denis



je souhaite



un rendez-vous avec Evelyne Yonnet



recevoir les informations d'Evelyne Yonnet

Prénom

Nom

adresse

tél

e-mail

retourner ce coupon à
Evelyne Yonnet
Hôtel du département
B.P. 193
93003 Bobigny cedex

tél : 01 43 93 93 74 / 93 54
e.yonnet.cg93@wanadoo.fr